

## REUNION du 28 mars 2013

**Convocation** : le 16 mars 2013, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 28 mars 2013 à 20 heures

### **Ordre du Jour :**

- Comptes de gestion
- Comptes administratifs
- Budgets primitifs
- Vote des 4 taxes locales
- Prix de l'eau
- Délibération CC4R
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi vingt huit mars deux mille treize, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

**Etaient présents** : Gilles Sauthier, Laurence Frapsauce, Jacques Scheuner, Patricia Fighiera, , J.Denis Venant, Madeleine Dubois, André Klein, Christian Metral, J.Claude Condevaux, Philippe Donche, Patrick Saillet, Matthieu Viguiier, J.Philippe Thevenod

**Excusée** : Rachel Bel

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

entend l'intervention de M. Letondal au sujet de la participation des communes à l'Office de Tourisme de la Vallée Verte, et décide de participer pour l'année 2013 à hauteur de 5.000,00 €

#### **■ Comptes de gestion**

Le conseil municipal émet un avis favorable aux comptes de gestion de M. Paris, Percepteur à Boège pour le budget général et le budget de l'eau

#### **■ Comptes Administratifs**

Le conseil municipal approuve

- le compte administratif du budget général, présenté par M. Gilles Sauthier, adjoint au Maire qui présente un excédent de fonctionnement de 500.579,31 €
- le compte administratif du budget de l'eau présenté par M. Gilles Sauthier, adjoint au Maire, qui présente un excédent de fonctionnement de 98.355,43 €

#### **■ Budget primitif général 2013**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 1.076.857,31 €
- en section d'investissement à 517.980,32 €

#### **■ Budget primitif eau 2013**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 103.648,56 €
- en section d'investissement à 455.706,87 €

#### ■ **Taxes locales**

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter en 2013 les taux des quatre taxes locales : taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE

#### ■ **Prix de l'eau en 2013**

Le Conseil Municipal vote le prix de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013 : 1.20 € le m<sup>3</sup>

#### ■ **Communauté Communes 4 Rivières**

Le Conseil Municipal prend la délibération pour la participation de la commune à l'étude de l'aménagement des berges